



وزارة الفلاحة والصيد البحري
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

المديرية الجهوية للفلاحة فاس مكناس
Direction Régionale de l'Agriculture Fès - Meknès

معهد التقنيين المتخصصين في الهندسة القروية ومسح الأراضي مكناس

INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES EN GENIE RURAL ET TOPOGRAPHIE DE MEKNES

AVIS DE CONCOURS D'ACCES A L'INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES

EN GENIE RURAL ET TOPOGRAPHIE DE MEKNES

L'Institut des Techniciens Spécialisés en Génie Rural et Topographie de Meknès organise le concours d'accès au titre de l'année scolaire 2019/2020, le Jeudi 25 juillet 2019 à partir de 12 h (midi) pour les filières :

- **HYDRAULIQUE RURALE ET IRRIGATION**
- **TOPOGRAPHIE (TOPO)**

CONDITIONS D'ACCES :

- Etre de Nationalité Marocaine,
- Etre âgé de 30 ans au plus à la date de la rentrée scolaire.
- Etre titulaire d'un Baccalauréat Sciences Expérimentales (sciences physiques, sciences de la vie et de la terre ou sciences Agronomique) Sciences mathématiques (Sciences mathématiques A et sciences mathématique B) et Baccalauréat Professionnel Agricole ou Etre titulaire d'un Diplôme de Technicien Agricole ou équivalent dans un domaine de spécialisation correspondant à la filière de formation offerte par l'établissement choisi avec au moins une année d'expérience (**uniquement pour la filière HYDRAULIQUE RURALE ET IRRIGATION**).
- Déposer un dossier de candidature à l'Institut au plus tard le Mardi 23 Juillet 2019 à 16 heures
- Réussir au test qui aura lieu le Jeudi 25 Juillet 2019 à 12 H (**uniquement pour les élèves présélectionnés**),

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande manuscrite de participation au concours indiquant :
 - * la filière de formation choisie
 - * le numéro de téléphone et l'adresse électronique
 - * l'adresse personnelle
- Un extrait d'acte de naissance,
- Une photocopie légalisée de la C.I.N,
- Une photocopie légalisée de l'original du Baccalauréat, ou diplôme ou l'attestation de réussite au niveau de formation exigé pour participer au concours.
- Deux enveloppes timbrées avec adresse,
- Le relevé des notes du Baccalauréat (Examen National) Original ou Copie Légalisée.
- Deux photos.

NB : Les demandes ne portant pas le choix de l'option de formation par le candidat seront rejetées.

PRESELECTION SUR DOSSIER

La présélection se fera sur la base de la moyenne Générale de l'examen du Baccalauréat.

N.B : Les résultats de la présélection seront affichés Le 24 Juillet 2019 à l'Institut des Techniciens Spécialisés en Génie Rural et Topographie de Meknès et sur les sites web : <http://itsgrt.drafm.net>

SELECTION DEFINITIVE

La sélection définitive des candidats se fera à travers Un **test écrit qui sera organisé le Jeudi 25 Juillet 2019 à 12h à la faculté des Sciences de Meknès.**

LES BACHELIERS SCIENCES AGRONOMIQUES.

Les lauréats de l'année scolaire 2018-2019 du baccalauréat Sciences Agronomiques et les lauréats du baccalauréat Professionnel Agricole ne seront pas soumis à la présélection. Ils passeront directement l'épreuve d'admission au même titre que les autres candidats bacheliers présélectionnés.

DEPOT ET ENVOI DES DOSSIERS.

Au plus tard le Mardi 23 Juillet 2019 à 16 heures
A Madame la Directrice de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Génie Rural et Topographie de Meknès BP : 4003 MEKNES
Tél et Fax du secrétariat de l'établissement: 05 35 53 16 16

Pour joindre l'Institut, prendre le Bus N° 26 à partir du centre ville